

II - Massification des classes moyennes et développement du tertiaire

1) Les classes dirigeantes liées à la modernisation et les organisations patronales

a) Direction et « management »

On assiste dans les années 60 à des mouvements de fusion, encouragés par les gouvernements, sur le modèle américain. La concentration en grandes unités de production industrielle est convergente pour les différents pays de l'Europe occidentale. Elle engage une réorganisation du travail dans les entreprises ainsi qu'à la tête de ces entreprises. Côté français et britannique, ces grandes entreprises ont à leur tête un conseil d'administration qui contrôle et prend les décisions, les cadres supérieurs étant chargés de l'exécution de ces décisions. Après la Seconde Guerre Mondiale, le recrutement d'ingénieurs diplômés se généralise et tend à homogénéiser la fonction dirigeante dans les grandes entreprises. L'élargissement des actionnaires et la montée en puissance des managers eurent tendance à amoindrir le capitalisme familial et ses représentants. En 1970, 60% de la classe dirigeante des entreprises est issue du sommet de la hiérarchie salariale, même si ici ou là le modèle dynastique perdure comme dans l'aciérie à Pont-à-Mousson, aux mains de la famille Cavallier de 1924 à 1960, ou les Michelin dans le pneu de 1886 à 2006. Dans le cas français, le recrutement de hauts fonctionnaires pour diriger les très grandes entreprises est un cas particulier, lié à l'existence des grandes écoles, Polytechnique et l'ENA après-guerre.

La formation de ces classes dirigeantes d'entreprise s'est intensifiée, afin de faire face à des tâches qui se multiplient et se diversifient. Les études se répartissent en études scientifiques d'ingénieur, de droit et sciences politiques et enfin d'économie-gestion. En France, le poids de Polytechnique est visible dans les fonctions d'encadrement. En Allemagne, la formation des dirigeants porte davantage sur les sciences de l'ingénieur et sur les techniques industrielles. Toutefois, il faut rappeler que ces formations s'ajoutent à un capital social familial et que l'accès à ces formations est largement réservé à des milieux favorisés, même si en leur sein les classes moyennes supérieures se saisissent de l'opportunité de ces formations et de ce fait réalisent des mobilités ascendantes.

b) Les organisations patronales

Après la Seconde Guerre Mondiale, les organisations patronales se reconstruisent : le BDI (*Bundesverband der Deutschen Industrie* né en 1919), le CNPF (Confédération nationale du Patronat français) qui prend le relais de la CGPF (née en 1919 Confédération Générale de la Production française) et en 1965 en GB la fusion des FBI (*Fédération of British Industries* en 1916) et CBE (*British Employers' Association*) donna naissance à la CFI (*Confederation of British Industry*). Ces organisations syndicales s'organisent et fonctionnent de façon plus professionnelle.

Elles deviennent souvent des intermédiaires entre les entreprises et les États, afin de défendre leurs intérêts de branche dans les orientations industrielles. Elles sont également confrontées au dialogue social avec l'État et les syndicats des salariés dans les négociations et signatures de conventions collectives qui se font plus nombreuses dans l'après-guerre. Les patronats des grands secteurs industriels cherchent à se fédérer dans les années 1900-1914, sur un plan international et surtout européen, par le biais d'organisations nationales comme le Comité belge pour l'industrie, le Comité des Forges ou la Confédération italienne de l'Industrie. Ce regroupement s'opère dans l'immédiat après-guerre dans l'Organisation internationale des Employeurs Industriels (OIEI) qui fédère les patrons pour le dialogue social au sein de l'Organisation internationale du Travail. Cette organisation perdure aujourd'hui encore sous l'acronyme de OIE. Qu'il s'agisse des organisations patronales nationales ou internationales, il apparaît patent que ces organisations se construisent en dépit des relations de concurrence entre les entrepreneurs, afin de maîtriser les relations sociales (par rapport aux syndicats des salariés), d'ajuster la concurrence, de tenter d'interférer et de ralentir la législation sociale et fiscale et de limiter l'intervention de l'État en général

2- Développement du tertiaire et des classes moyennes

a) Le tertiaire

Durant les années 50-60-70, le secteur tertiaire se développe de façon convergente en Europe occidentale. Le secteur tertiaire est le plus important parmi la population active et explique la croissance des classes moyennes.

Population active travaillant dans le tertiaire

	France	Grande-Bretagne	Allemagne	Belgique	Italie
1933	33%	26%	20%	34%	22%
1968	45%	50%	39%	52%	41%

Au sein du tertiaire, les cadres moyens ou supérieurs (« les cols blancs ») sont ceux qui connaissent la plus grande progression, au fil de la bureaucratisation des entreprises et du développement des techniques productives ou commerciales. Ingénieurs, gestionnaires, commerciaux, comptables, informaticiens forment cette catégorie salariée intermédiaire, d'encadrement ou de commandement. Cette croissance est à mettre en parallèle à la décroissance très nette du secteur agricole.

b) Les classes moyennes

Elles absorbent par le haut et par le bas une partie des catégories ouvrières, paysannes ou bourgeoises. C'est l'espace social de transition, celui de la mobilité sociale.

A partir de 1970, la part de l'industriel dans le total de l'emploi cesse de croître. Ainsi en France, en 1960 la part de l'industrie est de 27% de l'ensemble de l'emploi et celle des services commerciaux de 28%. En 1970, leurs parts respectives sont passées à 27% et 34%. Le nombre d'employés augmente considérablement dans les années 50 à 70, surtout les employés de bureau et de commerce et également les personnels de l'éducation et de la santé.

La majorité des employé.e.s de commerce et de bureau, au moment de leur expansion dans les années 1950-1960, ont une formation scolaire encore brève : le brevet ou son équivalent dans les différents pays européens. Ils et elles bénéficient de la démocratisation de l'échelon lycée dans les années 1960 et 1970 et peu à peu sortent du système scolaire secondaire. Pour beaucoup d'employés de bureau, la formation professionnelle se fait dans les écoles de sténos-dactylos dans ces années, formation courte et technique, souvent dans des établissements privés.

Les personnels de santé et d'éducation suivent une formation scolaire secondaire et pour la plupart une formation universitaire ou dans les écoles normales en France pour les instituteurs et institutrices et écoles d'infirmières. On observe une massification de ces personnels dans les pays européens et une féminisation importante. Pour l'essentiel, ce sont des fonctionnaires, mais pas seulement, les services privés de santé et d'éducation se développent également.

Dans l'après-guerre, **le salariat** se développe au gré de l'industrialisation, de la baisse des exploitations agricoles et du fait du développement des services. A partir des années 70, cette tendance s'inverse. Dans les services, mais aussi dans l'industrie, **le travail autonome** regagne du terrain ; on le qualifie de « seconde génération » ; il est lié aux modifications des processus technico-productifs, aux transformations des circuits économiques, des changements d'échelle des économies avancées.

Les classes moyennes indépendantes sont en pleine évolution également. Le nombre de patentes des commerçants augmente en France, en Italie (ils y doublent entre 1951 et 1963) grâce au développement de la consommation. Cette catégorie profite également des débuts des Trente Glorieuses. Dans les années 1960, leur sort est plus variable en fonction de leur aptitude à résister à la concurrence des grandes surfaces qui font leur apparition. Les artisans ont moins bien vécu cette période, d'une certaine façon, déclassés par l'industrialisation et la modernisation des modes de production. Artisans et commerçants sont fragilisés par la modernisation économique et furent attirés par les ligues contestatrices ou les mouvements corporatistes de lutte antifiscale.

Au sein de ces classes moyennes indépendantes, les professions libérales sont en pleine expansion : architectes, médecins, journalistes, avocats, etc. Leur formation universitaire coïncide avec la démocratisation et la féminisation des études supérieures. Leurs revenus les placent dans l'étage supérieur des classes moyennes. Le secteur se féminise également.

III- Protection sociale et amélioration des conditions de vie des Européens : Des « États-hygiénistes » aux « États-Providence »

L'amélioration du bien-être est tangible, du fait de l'augmentation des richesses, des productions, des salaires nominaux et réels, également du fait de la réduction du temps de travail et de la distribution des prestations sociales.

Ce développement écarte certains pays européens qui, pour des raisons économiques mais aussi politiques, restent à l'écart de la modernisation européenne des années 40 aux années 70 : la Grèce, le Portugal, l'Espagne. Les populations globales de ces pays ne connaissent pas l'enrichissement, les mutations industrielles, la protection sociale et la société de consommation. Au sein de ces populations, certaines catégories s'enrichissent et consomment beaucoup ou capitalisent. Beaucoup d'autres catégories doivent continuer à survivre ou choisissent l'émigration vers les pays européens riches.

1- Le plan national britannique d'assurance sociale : Beveridge et la politique travailliste.

L'État anglais avait planté les jalons d'un État-Providence dès 1911 en instaurant le *National Health Insurance*, (NHI), système d'assurance obligatoire pour les plus bas salaires offrant une couverture médicale minimale pour les ouvriers et l'assurance chômage. Durant l'Entre-deux-guerres, le gouvernement anglais était pris en tenaille entre deux volontés contradictoires : d'un côté élargir les prestations et les bénéficiaires, d'un autre limiter les dépenses publiques, face à la croissance du chômage et la crise économique. Beveridge, dès cette période cherche à rationaliser les dépenses de fonctionnement du NHI.

Beveridge en 1942 présente le *Social and Allied Service*, un système rationnel universel d'assurance sociale qui permet de mettre à l'abri tous les citoyens des risques de la vie : maladie, vieillesse, accidents, chômage. Il se veut l'instrument de lutte contre la maladie, l'ignorance, la précarité et l'insalubrité. Il veut libérer la société du besoin. Beveridge se prononce en faveur d'un système unifié et rationnel des fonds, voulant dessaisir les Friendly societies (les mutuelles) de la gestion. Il

ne veut pas séparer la politique de sécurité sociale de la politique du plein-emploi qui fait du chômage un risque majeur, très proche en cela des théories de Keynes. L'État-Providence s'impose à tous comme le moyen d'unifier la société.

Le **plan Beveridge** trouve une application dans cinq grandes lois, mises en place par les travaillistes, entre **1945 et 1946**. En 1945, le *National Health Service* instaure un régime de santé, financé par l'impôt, fournissant des soins médicaux gratuits dans le cadre des hôpitaux et centres de santé. Les hôpitaux sont nationalisés, ce qui permet à l'État de mieux contrôler les dépenses de santé. Une loi sur les accidents du travail et une autre sur l'assistance complètent l'édifice. Une loi de 1945 fixe le 1er régime d'allocations familiales qui s'applique à toute famille, y compris de moins de deux enfants. Enfin, une loi en 1946 unifie tous les systèmes d'assurance existants et confie la question à un ministère de l'Assurance sociale. Ce régime de sécurité sociale garantit à tous les citoyens sans cotisation préalable. Le montant des pensions et des allocations chômage ne dépend pas du salaire antérieur. « La mise en place du Service de santé National, soumis à l'expertise médicale professionnelle fut considérée comme garante de l'équité sociale et d'économie d'échelle » écrit Noëlle Whiteside, historienne anglaise des systèmes de protection sociale écrit à ce sujet : « Personne ne mit sérieusement en doute cette foi collective dans l'autorité de l'État avant l'élection de Mme Thatcher en 1979, et même alors ce fut seulement pour revenir à une sécurité sociale faisant confiance aux principes du marché, plutôt qu'à la responsabilité démocratique. ».

Après 1945, le « modèle beveridgien » s'exporte dans une grande partie de l'Europe, notamment dans les pays scandinaves.

2- Le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale au cœur de la Reconstruction en France : 1945-1971

Le CNR, en 1943 en pleine guerre, met au point un programme de politique sociale audacieux et généreux qui prend effet dès la Libération, en termes de législation et de réglementation du travail, intitulé « Programme pour les jours heureux ». Il se concrétise surtout par la mise en place de la Sécurité sociale et les nationalisations.

La période de la Reconstruction mobilise beaucoup de main-d'œuvre française ou étrangère d'une part, d'autre part certaines des réformes d'envergure qui marquent l'après-guerre sont gérées par le nouveau Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, que dirige Ambroize Croizat, ministre communiste dans le gouvernement Charles de Gaulle, puis dans le Cabinet Ramadier. Le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale s'impose dans le recrutement de la main d'œuvre immigrée, le

contrôle les salaires et les licenciements, ainsi que dans les conventions collectives. C'est une phase dirigiste qu'il faut mettre en relation avec la planification et les impératifs de reconstruction.

L'instauration de la **Sécurité sociale et de la Médecine du Travail** en 1945 amplifie les réformes des années 20 et 30 et de Vichy et renforce le rôle du ministère par rapport à l'appareil d'État, mais aussi dans la sphère économique et sociale, bien au-delà des strictes questions de travail. L'ordonnance du 4 octobre 1945 et la loi du 22 mai 1946 créent la **Sécurité Sociale**. Le texte a été préparé et rédigé par un Inspecteur général des Affaires sociales, ancien Inspecteur du Travail et résistant, Pierre Laroque qui a écrit à ce sujet : « Il s'agissait de transformer notre démocratie politique en une démocratie sociale. » Il a rencontré Beveridge et débattu avec lui du système anglais. Laroque propose un système universel et obligatoire de protection sociale, garanti par l'État, protégeant contre les risques de la vie : maladie, vieillesse, maternité et accident du travail et chômage. Le texte est discuté au sein d'une commission tripartite et chaque point fait débat. La loi finalement opte pour une couverture de tous les risques, sauf le chômage (mais ce risque ne sera pas pris en compte en 1945, période de plein emploi), affirme l'universalité de l'accès aux soins, mais laisse de côté certaines professions qui ne sont pas soumises à cotisation. De même, l'unique caisse imaginée par Laroque ne voit pas le jour et les caisses sont multiples : santé, vieillesse, accidents du travail, allocations familiales. Une 3^e ordonnance abroge la loi sur la Mutualité et les mutualistes cèdent les caisses d'assurance, se contentant d'un rôle complémentaire. Les régimes spéciaux, complémentaires ou autonomes sont maintenus, contrairement au projet initial de Laroque. La médecine libérale s'est vigoureusement défendue et le choix du médecin comme la liberté des tarifs sont maintenus, contrairement à la GB. Les caisses sont gérées par les syndicalistes de la CGT exclusivement jusqu'en 1947 et non par l'État comme en GB. Ensuite, ce sont les représentants des différents syndicats qui assurent cette gestion, sachant que l'administration décide des cotisations et des prestations. La solution française est mixte, partagée entre le libéralisme, l'étatisme et la gestion par les partenaires sociaux. Le droit à la sécurité sociale est inscrit dans le préambule de la constitution de 1946 et de celle de 1958 : « La nation assure à l'individu et à sa famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la femme, au vieux travailleur, la protection de la santé, la protection matérielle, le repos et les loisirs. »

Je vous recommande de visionner le film de Gilles Perret, la Sociale [lien : www.lasociale.fr](http://www.lasociale.fr).

La période suivante est marquée par la mise en place de la protection des chômeurs (Unedic et Assedic en 1958 et le Fonds national de l'emploi 1963), du SMIC (1970) et des conventions collectives. Le système des retraites est également réformé et les retraites sont réévaluées à plusieurs reprises car dans les années 1940 et 1950, beaucoup de retraités vivent sous le seuil de pauvreté. Voir la vidéo extrêmement complète et exacte historiquement avec le lien suivant :

[LES RETRAITES. TROIS SIECLES D'HISTOIRE \(PREMIERE PARTIE\)](#)

(Site Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, Jeanne Menjoulet)

3- L'Allemagne de l'Ouest adopte une protection sociale « sociale-libérale »

Le système bismarckien des années 1880 avait assuré une grande partie des salariés, en partant surtout des ouvriers de l'industrie, en créant un statut. Peu à peu, le système d'assurance sociale obligatoire (vieillesse, maladie, accident du travail) s'élargit dans le cadre de caisses multiples et locales, souvent organisées par branches d'activité et gérées par les syndicats. La politique sociale de la République de Weimar avait complété l'édifice, en créant un ministère du Travail en 1919, en introduisant l'aide au logement en 1924 et l'assurance chômage en 1927.

La politique nazie a en partie démantelé cette protection sociale, notamment par la dissolution en 1933 des syndicats qui géraient les caisses et celles-ci sont -pendant la période nazie -gérées par le ministère du Travail. Durant la période nazie, la protection sociale est refusée aux Juifs, aux opposants politiques, aux homosexuels et aux malades mentaux, en même temps qu'ils sont déportés et exterminés. Seules les prestations familiales, mais là encore avec des discriminations très importantes, sont accrues pour les familles dites aryennes en 1935 et 1938. L'Allemagne se trouve dans un état effroyable en 1945 : outre le traumatisme politique et psychologique de la défaite et de la dénonciation internationale de l'horreur nazie, elle compte 8 millions de morts, 30 % des logements détruits, 15 millions de sinistrés, 10 à 12 millions de réfugiés de l'Est. Certaines caisses d'assurance maladie sont ruinées comme beaucoup d'organismes allemands et toutes redoutent l'inflation. Lors de la reconstruction, les débats sont nombreux entre les différents occupants (Soviétiques, Français, Anglais et Américains) et les Allemands sur le type de protection sociale à mettre en place.

L'Allemagne de l'Est adopte un système centralisé, sous couvert de socialisme, favorisant certaines catégories : les ouvriers et spécialement les mineurs ou encore les employés diplômés, reprenant la politique de l'URSS dans sa zone d'occupation.

L'Allemagne de l'Ouest (RFA) vote sa constitution en mai 1949 et s'oriente vers un mélange de politique bismarckienne et de démocratie chrétienne weimarienne. Une première loi est votée en 1949 intitulée « loi d'adaptation et d'autogestion des assurances sociales » ; elle permet une réversion des pensions sur les veuves. Adenauer, (ancien chef du Zentrum sous Weimar, puis CDU) permet aux anciennes caisses de se maintenir de façon autonome et défend une politique sociale libérale et fédérale, en favorisant le tripartisme et l'autogestion des caisses. La politique sociale de l'après-guerre s'attache également à effacer les cicatrices de la guerre : distribuant des pensions pour les invalides de guerre, les veuves, les expatriés, les réfugiés et les sinistrés ainsi qu'instaurant un programme très vaste de reconstruction de logement doté d'un financement public important. Le système de retraite est revu par le gouvernement Adenauer qui propose la loi sur la « retraite dynamique » en 1957 qui relève de 60% le niveau moyen des pensions, en l'indexant sur la croissance du PIB.

Au total, en 1950, l'Allemagne de l'Ouest consacre 14,8% du PIB à sa politique sociale, tandis que la GB n'y consacre que 10% et la France 8%. En 1960, la RFA y consacre 18% de ses dépenses, la GB 10% et la France 13%. Durant les années 60, cette politique de protection sociale dans un cadre libéral se poursuit et s'améliore pour les assurés, avec une avancée de la couverture maladie, de la formation professionnelle des jeunes et les allocations familiales. Dans le contexte de l'après-guerre, la RFA veut intégrer sa population dans un credo social-libéral qui doit faire oublier le nazisme et qui dans le contexte de guerre froide peut la rendre attractive vis-à-vis de la RDA, surtout dans l'optique d'une réunification.

Contrairement aux représentations des cultures politiques dominantes, l'Allemagne choisit la voie fédérale et libérale, la Grande-Bretagne une voie plus autoritaire et bureaucratique et la France une voie mixte.

IV- L'enrichissement global des Européens et la consommation de masse

1-Hausse des revenus des salaires et effets redistributifs

Cet enrichissement des sociétés avait été retardé par rapport à ce qui s'est passé aux Etats-Unis depuis la 1^{ère} Guerre mondiale. Le chômage et les salaires plutôt bas (le rapport entre capital et travail a penché du côté du capital en Europe) avaient ralenti l'enrichissement des Européens et la répartition des richesses étaient particulièrement inégal. L'après 2^{de} Guerre mondiale manifeste une autre façon de penser et d'agir. Les salaires nominaux et réels dans les pays les plus industrialisés d'Europe occidentale s'orientent dans les années 1950 à la hausse et cette hausse s'accélère dans les années 60 : elle est de 40% entre 1964 et 1971. En Italie et en RFA, les salaires réels progressèrent de 87% entre 1950 et 1962, participant au « miracle économique ».

En GB, en Belgique, en Italie et en Allemagne, les salaires progressent davantage qu'en France. Cette hausse est inégale, ainsi en GB ou en France, elle profite davantage aux ouvriers qualifiés qu'aux ouvriers non qualifiés. En France, les salaires connaissent une hausse très nette après 1968, aussi bien dans la fonction publique que dans le privé et le SMIC (Salaire minimum interprofessionnel de croissance) est réévalué de 30%. Globalement les salaires des secteurs privés ont augmenté davantage que les traitements de la fonction publique.

L'extension des congés payés (obtenus en 1936 en France) permet de passer à 3 semaines en France en 1956, en 1947 en Allemagne, puis à 4 semaines en 1969.

Ce temps de loisir mis en corrélation avec la hausse des salaires permet à une grande partie des Européens d'accéder aux vacances et de consommer davantage.

2- Consommation de masse et sociétés d'abondance (« affluent society »)

La consommation de masse s'installe dans les sociétés européennes occidentales par l'achat de biens de consommation durables, la divulgation des modes, l'extension des loisirs et des vacances, l'amélioration des logements, des moyens de transport individuels ou collectifs et l'accroissement des services.

Les consommateurs disposent de davantage d'argent, de temps libre et les produits manufacturés sont produits en masse et sont moins coûteux. Leur distribution également est transformée. L'amélioration de l'alimentation et la baisse de la part de la consommation alimentaire dans les budgets s'observent dans tous les pays européens, après les restrictions de guerre et d'après-guerre, c'est-à-dire à partir des années 50. La part des dépenses vestimentaires baisse dans les budgets tandis que la consommation du « prêt à porter » augmente et que l'on suit la mode de plus près.

Les produits manufacturés comme les automobiles, les postes de télévision, les téléphones font leur apparition dans la plupart des foyers, selon des calendriers différents. L'électro-ménager occupe une place considérable dans cet accès à la modernité, à l'électricité et au « confort moderne » (cf Boris Vian, *La plainte du progrès* datant de 1956 ou le roman de Georges Pérec, *Les choses*, paru en 1965). La machine à laver le linge et le réfrigérateur font leur apparition dans les foyers aisés, puis des classes moyennes, puis des employés et ouvriers dans les années 50 et 60. Les éléments de confort dans les logements s'imposent peu à peu : toilettes, baignoires, douches, appareils ménagers électriques.

Le logement connaît une révolution industrielle, avec l'utilisation massive du béton, de plans standardisés, allant de la maison « phénix » individuelle préfabriquée industriellement jusqu'aux grands ensembles qui permirent de loger dans des conditions de salubrité et de confort une très large population à partir des années 60, après une période de pénurie de logements, particulièrement grave et longue en France. En Grande Bretagne, la standardisation du logement revêt surtout la forme des petites maisons mitoyennes à un étage qui peuplent les banlieues et correspondent surtout aux classes moyennes. Certaines villes industrielles optent aussi pour le logement en barres d'immeuble pour loger plus largement et à meilleur marché les salariés de l'industrie.

Les loisirs se démocratisent fortement durant la période des Trente Glorieuses, par le biais des pratiques sportives et artistiques mises à la portée de beaucoup d'urbains par l'instauration de centres culturels, de maisons de jeunes qui reprennent une politique instaurée par les patronages, les associations de jeunesse (Auberge de Jeunesse) dans l'entre-deux-guerres et les partis politiques. Les stations balnéaires anglaises de la côte Ouest et Sud sont fréquentées par les classes populaires dès la fin du XIX^e s, grâce au développement des campings, des bungalows, des pensions de famille et des tarifs ferroviaires pour les ouvriers. En France, la loi de 1936 sur les congés payés est factuelle (15 jours payés) et opère une rupture symbolique. Néanmoins le départ en vacances sera différé aux années 50 en France. Le voyage à l'étranger se diffuse également et en Allemagne en 1950, un adulte sur deux a séjourné à l'étranger pour des vacances. C'est la période du tourisme social, géré par les syndicats (cf. Belgique, GB, France). La Belgique accueille en 1956 le Bureau international du tourisme social (à l'étude depuis les années 30). Les Maisons familiales de vacances voient le jour en 1954 en France et les Villages-Vacances-Familles (VVF) en 1958. D'inspiration commerciale, les premiers « clubs » de vacances naissent dans les années 50 : Le Club Méditerranée de Gilbert Trigano notamment qui vise la clientèle des cadres moyens et supérieurs et leur propose un « produit clé en mains » où tout est pensé et organisé pour le consommateur assuré de trouver les ingrédients de vacances réussies et très remplies, avec un dépaysement encadré.

La consommation de masse tend à unifier les pratiques entre les différents pays européens et entre les différentes classes sociales. C'est en partie vrai, si l'on pense que désormais l'automobile, le confort d'une salle de bain sont accessibles aux ouvriers, aux employés comme aux professions libérales ou aux cadres. Pour certains sociologues, cet accès à la société de consommation a uniformisé les modes de consommation et a eu tendance à gommer les différences sociales, voire à se substituer aux identités de classe. De fait, cette période des années 60-70 coïncide avec un déplacement des revendications, une baisse de la combativité de certaines catégories. Toutefois, l'accès à la société d'abondance est loin d'être égale pour tous. Il y a des différences de niveau de consommation, des calendriers différents, des distinctions dans l'appréhension des biens matériels ou culturels qui rétablissent des clivages sociaux, des distinctions sociales perceptibles. (Cf. Bourdieu, *La distinction*)

Transformations dans les pratiques commerciales et des lieux de consommation

La consommation de masse entraîne des transformations dans les pratiques commerciales identiques à travers l'Europe occidentale. La « réclame » fait place à la publicité avec les années 50, 60 et 70. Les entreprises investissent massivement dans les messages délivrés aux potentiels consommateurs, par le biais de slogans, d'images, de martèlement, d'abord par le canal de la presse écrite, puis de l'affiche, du cinéma, de la radio et enfin de la télévision. En Europe, dans les années 60-70, la généralisation des sondages et des études de marché témoigne de la diffusion des méthodes de marketing conçues aux Etats-Unis dans une période antérieure. Les Etats-Unis inondent l'Europe de leurs techniques commerciales, de leurs séries télévisées et de leur marketing politique (cf. campagne à l'américaine de Lecanuet en 1965). Une différence émerge entre pays protestants et catholiques au sein de l'Europe dans l'adoption des techniques américaines : les Pays-Bas et la RFA étant très proches des E.U, tandis que la France et l'Italie sont en retrait.

Les circuits de la distribution sont également révisés selon les techniques américaines. D'une certaine façon, en Europe, les grands magasins du XIX^e siècle, les magasins à succursales multiples, les magasins populaires (magasins Félix Potin ouvert mi XIX^e s à Paris, « prisunic » 1931), les ventes par correspondances et les coopératives de consommation avaient initié un mouvement d'élargissement de la clientèle. Le grand bouleversement intervient dans les années 60 avec l'ouverture des grandes surfaces, fonctionnant avec le système du libre-service. Le premier « supermarché » en Europe est ouvert à Londres, à Manor Park en 1948. En France, c'est à Paris, dans le XVIII^e que le premier supermarché est ouvert (Magasin Bardou en 1957), puis Goulet-Turpin à Rueil-Malmaison dans le premier nouveau centre commercial et les magasins Leclerc en Bretagne. Les hypermarchés font leur apparition dans les années 60 : le premier en Belgique en 1961, dans la banlieue bruxelloise (26 caisses, un parking, des caddies et 90% des produits non

alimentaires). En France le premier hypermarché est installé en région parisienne (Ste Geneviève-des-Bois), sous l'enseigne « Carrefour ». Les principes fondamentaux de ces grandes surfaces sont les conditionnements et emballages des produits, le libre-service, le caddy, la caisse en fin de parcours et le parking.

Le regroupement commercial concourt à offrir une offre de consommation maximale, le centre commercial « Parly 2 » (1969) dans les Yvelines est la réalisation la plus importante à l'époque.

Dans ces pays européens, des ligues de **consommateurs** se multiplient (les premières dataient du début du XX^e s et sont anglo-saxonnes) ; elles se dotent de journaux, d'émissions télévisées. Elles essayent de défendre les intérêts du consommateur par rapport à l'industriel.

Ce consumérisme est analysé par des sociologues dans les années 50 et 60 comme Roland Barthes (*Mythologies*) ou Jean Baudrillard (*La société de consommation*). Les consommateurs sont peu à peu découpés en cibles par les publicitaires par les industriels et les publicitaires. Les femmes d'abord qui sont cernées par la presse « féminine », l'enseignement ménager, les adolescents ensuite à qui sont destinés musique, radios, cigarettes et vêtements. La mode « Yéyé » est véhiculée par des journaux comme *Salut les copains* (3,5 millions de lecteurs en 1967 !) et une radio « Europe I ». De la société de consommation à la culture de masse, le pas est franchi avec le développement des « mass media ».

Les années 60 voient cependant grandir une critique du consumérisme et de la société d'abondance qui se manifesteront notamment dans les mouvements de mai 1968.

4) Disparités et inégalités sociales

Il y a cependant des **disparités importantes** en Europe sur la consommation domestique et l'équipement des logements. La France et l'Italie sont très en retard sur les pays scandinaves, l'Allemagne de l'ouest et l'Angleterre sur le confort lié à l'hygiène (de 1 à 10 pour la France et l'Italie par rapport à l'Angleterre). En revanche, la consommation de postes de télévision ou d'automobiles s'unifie à travers l'Europe et les écarts nationaux se rétractent : de 10, 6 en 1922, ils passent à 1, 2 en 1970 pour l'automobile et de 26, 3 en 1955 à seulement 1,6 en 1970. Une réelle convergence s'opère entre les pays d'Europe occidentale en termes de consommation de masse.

Les inégalités sociales se répercutent sur la consommation et dans un même pays, les classes sociales consomment différemment, selon des calendriers différents.

Par exemple en 1959, en France :

74% des ménages de cadres supérieurs et des professions libérales possèdent une automobile
66% de ces ménages (cadres supérieurs et professions libérales) sont équipés d'un réfrigérateur et 45% d'une machine à laver.

21% des ménages ouvriers ont acquis une automobile et 23% une machine à laver.

35% des ménages d'agriculteurs exploitants ont une automobile.

On observe une réelle différence liée aux inégalités de revenus entre classes sociales. Cette différence est marquée par un calendrier différent : les classes sociales favorisées sont les premières à s'équiper de voitures et de gros électroménager. Au fur et à mesure des années, on se dirige vers de moindres différences. Dans les années 1970 la plupart des ménages sont dotés de télévision, de réfrigérateur et d'automobile. Toutefois, selon la classe sociale et ses revenus, l'achat se dirige vers des produits de luxe ou simples,

Conclusion : Les sociétés européennes se sont rapprochées au fil des évolutions nationales et des transformations de la production industrielle. Les structures et les comportements des populations sont de plus en plus proches. La salarisation, la tertiarisation, l'urbanisation, le développement de l'éducation et des États-Providence, la diffusion d'une consommation de masse et d'une culture de masse ont eu tendance à gommer les disparités et à « intégrer » les Européens de l'Ouest à un grand ensemble social, économique et culturel. Les convergences entre les sociétés n'excluent pas des disparités et des particularismes. Les divergences se sont maintenues entre des espaces selon un clivage Nord/Sud, du fait d'une économie restée plus traditionnelle dans les espaces au Sud. La convergence de ces espaces s'est effectuée durant les deux dernières décennies dans le cadre de la Communauté économique européenne. D'un point de vue des relations entre Européens, ces rapprochements ont permis à une meilleure appréciation mutuelle de s'imposer. Quant à l'intégration politique, elle est en cours, même si lors des derniers referendum, tous les Européens ne se sont pas montrés unanimes pour accepter la constitution européenne proposée ; ce qui ne signifie pas qu'ils refusent l'Europe.